

# Offre d'emploi

## VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ACCOMPAGNANT D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP ?

La DSDEN 78  
**recrute**

La DSDEN 78 recrute des accompagnants d'élèves en situation de handicap pour exercer au sein des écoles, collèges et lycées dans les Yvelines.

### ✓ Vos missions

- Aider un ou des élèves en situation de handicap dans les actes de la vie quotidienne, dans l'accès aux activités d'apprentissage, ainsi que dans les activités de la vie sociale ou relationnelle.
- Permettre aux élèves de renforcer ou d'acquérir leur autonomie dans les apprentissages, d'accéder à l'école et aux savoirs, de participer aux activités de la classe et de l'école (maternelle/élémentaire) ou de l'établissement (collège/lycée).

### ✓ Votre accompagnement

- Un accompagnement par les équipes pédagogiques et l'enseignant référent pour la scolarisation des élèves en situation de handicap, ainsi que par l'AESH référent.

### ✓ Votre temps de travail

- 1 CDD de trois ans (contrat de droit public) avec une possibilité de CDI à l'issue du contrat.
- Différentes quotités horaires sont proposées :
  - 22 h 15 hebdomadaires, dont 20 heures devant élèves,
  - 27 h 40 heures hebdomadaires, dont 24 heures devant élèves.
- Les heures passées devant élèves sont complétées par des temps de réunion, de préparation ou de formation.
- Le temps de travail se déroule essentiellement sur les périodes scolaires.

### ✓ Votre profil

- Vous êtes titulaire d'un baccalauréat ou plus, ou d'une qualification reconnue au moins équivalente (de niveau 4) ;
- OU vous êtes titulaire d'un diplôme professionnel dans le domaine de l'aide à la personne ;
- OU vous avez exercé au moins 9 mois dans les domaines de l'accompagnement des personnes, des élèves ou étudiants en situation de handicap.
- Vous maîtrisez la communication orale et écrite.
- Vous possédez les qualités suivantes : patience, capacité d'adaptation, sens du dialogue et de l'écoute, rigueur, discrétion et ponctualité.
- Vous êtes respectueux(se) des principes suivants : confidentialité des échanges, neutralité et laïcité du service public.

### ✓ Votre salaire

- Rémunération brute mensuelle de 1 011 euros pour un contrat de 22 h 15 et 1 229 euros pour un contrat de 27 h 40.
- Revalorisation tous les trois ans.
- Indemnités complémentaires soumises à condition.

Pour plus d'informations :  
[recrutement-aesh78@ac-versailles.fr](mailto:recrutement-aesh78@ac-versailles.fr)

Pour postuler :

